

## AVIS PUBLIC

# EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Que: -

Le règlement suivant :

### REGLEMENT NUMÉRO 2017-05

### RÈGLEMENT NUMÉRO 2017-05 CONCERNANT LE RÈGLEMENT RELATIF À L'UTILISATION DE L'EAU POTABLE

A été adopté par le Conseil municipal le 6 mars 2017 et entre en vigueur avec la publication des présentes.

Ce règlement est présentement déposé à mon bureau à l'Hôtel de ville, 470, Chemin de l'Église, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

**DONNÉ à Sainte-Barbe ce 10<sup>e</sup> ième jour de mars deux mille dix-sept.**



**Chantal Girouard**  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Barbe, certifie sous serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 10 mars 2017 entre 8 h 00 et 16 h 00.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 10<sup>e</sup> jour de mars 2017



**Chantal Girouard**  
Directrice générale/Secrétaire-trésorière